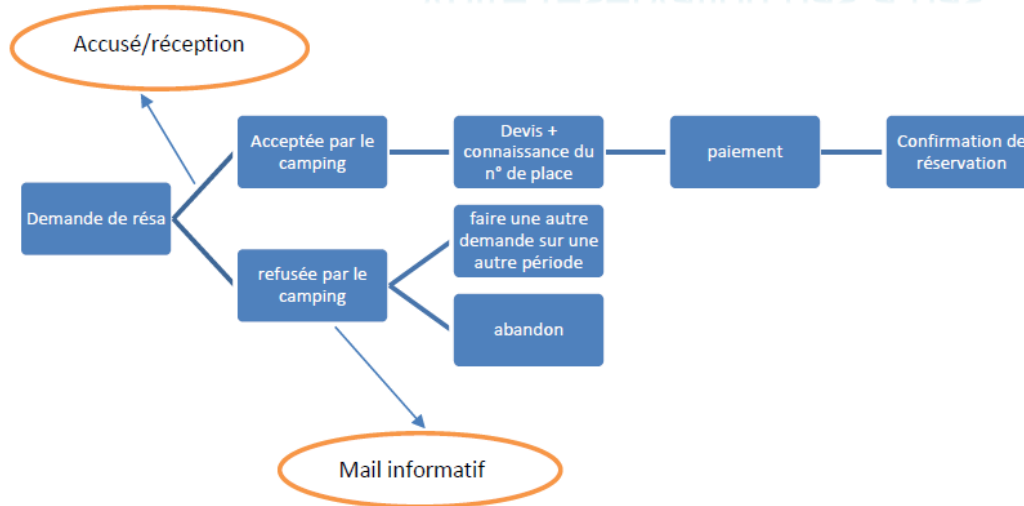


Chère cliente, cher client,

À l'écoute de vos remarques concernant le nouveau module de réservation lancé en 2018, nous avons apporté des modifications : vous connaîtrez désormais le numéro de la place avant de payer l'acompte.

Voici la procédure détaillée :

Votre réservation pas à pas :



A) Comment effectuer votre réservation :

Exceptionnel, pré-réservation 2022 consulter « Fil d'actualité ».

La réservation doit se faire par le titulaire (personne majeure) occupant la place. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents pendant la totalité du séjour.

Vous devez faire une réservation par famille, notre système est :

1 emplacement = 1 famille = 1 paiement.

Cas des demandes spéciales (cf B) page suivante.

➤ Où ?

Directement sur notre site internet www.camping-cap.com via notre module de réservation (thélic résa), nous ne prenons pas les réservations par téléphone ou par mail ou courrier.

➤ Comment ?

1. Sélectionner vos dates de séjour, le nombre de participants au séjour et le type d'hébergement que vous souhaitez : emplacement ou Lodge.



Attention à choisir la bonne catégorie d'emplacement selon votre équipement.

2. Remplissez précisément toutes les rubriques obligatoires ainsi que les informations concernant votre équipement et votre véhicule.

- Un espace commentaires est disponible pour toute remarque importante concernant la réservation

- Concernant votre véhicule, veillez à bien renseigner cette partie car certaines places sont inaccessibles aux vans ou camping-cars, il est important que nous sachions si vous dormez dedans ou pas pour ces mêmes raisons. Pas de changement de place possible après paiement.



Attention, ne pas sélectionner un emplacement pour tente si vous avez une caravane ou un van et inversement sinon votre réservation ne sera pas validée.

- Vous pouvez noter votre référence client (code barrière) si vous êtes déjà venus et votre emplacement préféré. Concernant l'emplacement : attention il s'agit d'un souhait mais en aucun cas d'une garantie.



Vous connaîtrez le montant du séjour immédiatement selon vos informations saisies.

Un email de confirmation automatique vous sera adressé, indiquant que le camping a bien reçu votre demande.

➤ Traitement de votre demande

Selon les cas, elle sera acceptée ou refusée par le camping, vous en serez averti par mail (délai plus long en janvier-février).

Si une place ou un Lodge vous est attribué (e) et après un délai de traitement de votre dossier (maximum 3 semaines) nous vous adresserons un devis rappelant vos dates de séjour et la place attribuée. Les modalités du paiement de l'acompte vous seront indiquées (chèque français ou paiement en ligne via hyperlien de paiement).

Il n'est pas possible de payer par IBAN/virement.

➤ Paiement

Vous devrez alors vous connecter via un hyperlien (ou nous envoyer votre règlement par chèque français) pour procéder au paiement de l'acompte. Nous vous rappelons que le paiement de l'acompte vaut acceptation des dates et de la place (aucun changement possible). Un courrier de confirmation à présenter lors de votre arrivée vous sera alors adressé.

➤ Méthodes d'attribution

Pour rappel, les places sont attribuées par ordre d'arrivée, en fonction de l'équipement, du planning et du nombre de personnes. Veillez donc à bien remplir toutes les rubriques.



Nos délais de traitement sont longs en raison du grand nombre de demandes. Merci d'avance pour votre patience.

B. Cas des demandes spéciales : place côte à côte...

Le système ne peut pas gérer ces demandes. Chaque réservation étant traitée individuellement (pour rappel notre fonctionnement est 1 demande par famille, voir plus haut). **Attention donc, vous êtes**

engagés par votre paiement et il se peut que les amis/famille près desquels vous voulez une place n'en obtiennent pas :

- Soit parce qu'ils n'auront pas fait leur réservation en même temps que vous,
- Soit parce que le stock de places sera épuisé entre vos 2 demandes de réservation.

Et il est impossible d'annuler votre réservation après paiement de l'acompte (cf cas d'annulation prévus dans les conditions générales de vente imposés par la Perception).

Dans ce cas, il faudra peut-être envisager de venir sans réservation, cela est possible vu que nous avons 117 places hors système de réservation. **Attention**, la période du 14/07 au 25/08 est extrêmement demandée. Voir schéma début de document.

Merci de votre fidélité